



Note politique sur l'intégration des questions Pauvreté & Environnement dans le secteur de l'Elevage



Les Enjeux

Le secteur de l'élevage est l'un des principaux piliers de l'économie du pays, produisant près de 9% du PIB, représentant près de 70% de la valeur ajoutée du secteur rural, et occupant environ 10% de la population active. Il joue un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté, constitue la source première de revenus en milieu rural, un mode de capitalisation et permet la valorisation des ressources naturelles. Il assure l'autosuffisance en viandes rouges et couvre plus de 30% des besoins en lait. Il offre des opportunités d'intensification réelles ainsi qu'un fort potentiel de développement de certaines filières : aviculture, lait et produits dérivés, peaux et cuirs.

La Mauritanie compte un cheptel considérable réparti dans trois zones d'élevage : le Sud-est

(les deux Hodhs et Assaba), le Sud-ouest (Guidimakha, Gorgol, Brakna et Trarza) et le Nord du pays (Tagant, Adrar, Inchiri Tiris Zemmour). Le cheptel mauritanien est aujourd'hui estimé à 1,6 million de bovins, 16 millions d'ovins et caprins, 1,4 million de camelins (SDSR, 2013). Malgré les périodes de sécheresses successives, on peut constater un accroissement des effectifs de ce cheptel. On estime que le taux de croissance net des différentes espèces animales varie entre 0.7% pour les camelins, 1.4% pour les bovins et 5.1% pour les ovins et les caprins. La Direction de l'élevage du Ministère du Développement Rural (MDR) estime également que les effectifs augmentent d'année en année avec une forte croissance au niveau des petits ruminants. Les performances de ce secteur en termes de production s'expliquent par l'amélioration sensible du taux de couverture vaccinale.



Tableau 1. Evolution du cheptel (BAD, 2012)

	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Bovin	1 397 000	1 421 000	1 699 000	1 723 000	1 747 000
Ovin/ Caprins	18 007 000	18 907 000	13 403 000	14 073 000	14 777 000
Camelins	1 370 000	1 380 000	1 181 000	1 190 000	1 202 000

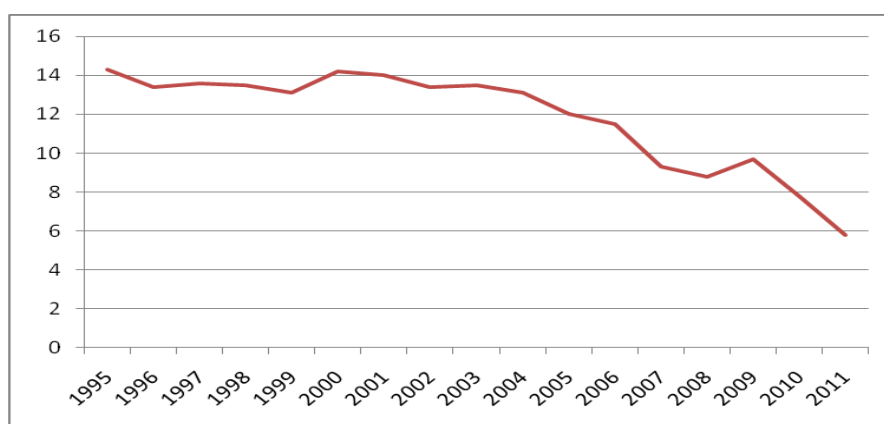


Figure 1. Evolution de la contribution de l'élevage au PIB (BAD, 2012)

Toutefois, cette source de revenu et d'emploi est menacée par les dommages environnementaux et l'épuisement des ressources : (i) le surpâturage implique des coûts additionnels liés à l'achat de la nourriture manquante pour les animaux ; (ii) les changements climatiques et les sécheresses renforcent les contraintes de production ; (iii) la sédentarisation des animaux liés aux précédents phénomènes renforce la dégradation des sols et des parcours de transhumance.

Il existe trois systèmes d'élevage : (i) l'élevage extensif, prédominant dans l'ensemble du pays sauf au niveau de la zone du fleuve; (ii) l'élevage sédentaire et quelques fois semi-intensif, dans la vallée du fleuve avec une courte transhumance pendant la saison de culture ; et (iii) l'élevage périurbain (autour de grandes villes comme Nouakchott, Rosso ou

encore Nouadhibou) pour la production de lait.

Malgré les faibles investissements consentis par l'Etat ces dernières années (sur la période 2005-2013, les projets d'Élevage ont représentés 1,12% des financements du secteur rural contre 77,2% pour les projets de l'agriculture), la valeur ajoutée générée par ce secteur bénéficie à une partie de la population mauritanienne. Les revenus des producteurs sont estimés à près de 80% de la valeur ajoutée du secteur au stade producteur, alors que les activités rémunératrices, en amont ou en aval de la production, forment près de 12% de la valeur ajoutée du secteur.

Malgré un important potentiel sylvo-pastoral en Mauritanie, estimé à près de 14.000.000 ha (FAO, 2002), la difficulté d'accès à ces zones pastorales et l'inégale répartition du cheptel entraînent un surpâturage intense et rendent



d'autant plus forte la dépendance du cheptel aux ressources fourragères. Par conséquent, le pays se voit dans l'obligation d'importer de grandes quantités d'aliments pour bétail des pays voisins.

Sur le plan économique, l'élevage souffre d'une marginalisation économique et politique (investissements du budget national sont faibles), de la difficulté d'accès aux marchés et de sa vulnérabilité face à la volatilité des prix, notamment des céréales pour l'alimentation du bétail.

Sur le plan social, le secteur de l'élevage est celui où les mécanismes de solidarité sont les plus présents (Zakat, Minha, dons de produits aux personnes défavorisées, etc.) et son rôle social apparaît comme déterminant dans la lutte contre la pauvreté (place dans la sécurité alimentaire des populations, source de petits revenus aisément mobilisables, rôle de capitalisation et d'assurance, possibilités pour les populations pauvres sans terre de se constituer un revenu à partir de ressources collectives non appropriées, rôle dans la diminution de la pénibilité du travail, etc.).

Les revenus issus des produits et sous-produits de ce secteur (lait, viande, peau...), constituent l'essentiel des ressources des ménages pastoraux. Cet atout est sérieusement compromis par le déficit pluviométrique et l'irrégularité des pluies qui ont eu des répercussions globalement négatives sur l'état de développement des pâturages. Même si l'Etat a mis en place un mécanisme de réponse à la crise (Programme d'Urgence, Programme d'Intervention et d'Espoir), l'absence d'un marché mondial d'aliment-bétail et le tarissement des points d'eau font peser de lourdes menaces sur le cheptel et en conséquence sur l'accentuation de la pauvreté rurale. En 2012 et 2013, les pâturages ont été

particulièrement atteints dans les régions du Brakna, Gorgol et Guidimaka, du fait des changements climatiques.

Compte tenu de l'évolution actuelle des pratiques de l'élevage en Mauritanie, il est à craindre : (i) le passage d'un mode de gestion nomade, fondé sur l'utilisation extensive de l'espace, à une sédentarisation fortement consommatrice de ressources en eau et de végétation, associé à une croissance continue du cheptel. Il semble que ce processus de transformation soit déjà engagé ; (ii) un déséquilibre important entre les disponibilités fourragères et la charge animale, en particulier autour des points d'eau existant ; ou encore, (iii) une pression démographique accentuée et des difficultés croissantes d'accès aux terres productives, pouvant entraîner des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Sur le plan environnemental, de nombreux impacts potentiels devront être évités ou atténués, comme par exemple une perte de biodiversité, associée à une forte pression démographique, au surpâturage et à la sédentarisation, la pollution des puits et des points d'eau par les déjections animales. Les déplacements du bétail défigurent les sols et déclenchent un mécanisme d'érosion qui peut se traduire par la formation de ravines, la compaction des sols et par conséquent, la dégradation des sols et leur baisse de fertilité. Enfin, l'important cheptel national produit des quantités importantes de méthane, gaz à effet de serre, et dont les quantités n'ont, à ce jour, jamais été mesurées. A titre d'exemple, au niveau global, 37 % des émissions anthropiques de méthane sont produites par l'élevage.

La production de déchets reste par contre minime. Le fumier présente même un impact positif à travers la fertilisation des sols et



l'amélioration de leur structure par les matières sèches. Cet énorme potentiel est d'ailleurs largement sous-exploité.

D'autres enjeux restent aujourd'hui encore faiblement pris en compte. Il s'agit par exemple de la production de déchets biomédicaux non traités, issus des services vétérinaires en milieu rural, dans les aires de vaccination et dans les parcs à bétail, qui entraînent des effets non désirés sur le milieu naturel et peuvent constituer des facteurs de risques ou des dangers sanitaires pour les populations locales (réutilisation des flacons et des seringues par les populations riveraines, pollution du milieu par les déchets, etc.).

Enfin, il y a aussi les risques environnementaux et sociaux liés à l'utilisation des abattoirs dans leur forme actuelle. Les effluents liquides solides, représentent l'essentiel des polluants que génèrent les abattoirs. Les odeurs émises par la putréfaction des substances et par la décomposition organique, bien qu'elles constituent les seuls facteurs de pollution atmosphérique, n'en constituent pas moins une source continue de désagréments. De plus, les risques de maladies contractées par les animaux, telles que la brucellose, l'anthrax, le syndrome respiratoire aigu et chronique, les maladies de la peau, l'érysipèle, la morve, la tularémie et la fièvre, constituent aussi des effets potentiels pour la santé des travailleurs des abattoirs.

Les stratégies mises en œuvre

La stratégie de développement du secteur rural (SDSR, 2013-2025) est le document principal d'orientation politique des secteurs de l'agriculture et de l'élevage en Mauritanie. Son élaboration

découle des enseignements tirés de la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Le CSLP III (2011-2015) s'est fixé pour objectif majeur de lutter contre l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité de la croissance économique face aux chocs extérieurs. Le CSLP promeut la diversification du système productif et ambitionne de traduire les engagements politiques du Gouvernement par des réformes à impacts rapides sur les dysfonctionnements des institutions publiques et sur le manque de compétitivité du secteur privé.

Il est à espérer que cette nouvelle SDSR sera effectivement mise en œuvre et échapper ainsi au sort des anciennes stratégies et politiques de développement du secteur, élaborées depuis 1998 et jamais mises en œuvre. Pour éviter un tel écueil et rendre opérationnelle la SDSR, le gouvernement a mis en place un Programme National de Développement de l'Élevage et de l'Agriculture (PNDEA).

La SDSR s'articule, pour le secteur de l'élevage, autour des axes stratégiques suivants :

- L'amélioration de l'environnement juridique et institutionnel
- Le développement de l'approche par les filières ;
- La dynamisation de la recherche vétérinaire et sur les productions animales ;
- Le renforcement du système de santé animale ;
- La formation professionnelle et l'emploi ;
- La gestion rationnelle et durable des parcours
- Le développement des infrastructures ;
- La promotion du mécanisme de crédit ;
- L'appui à la commercialisation dans les filières de l'élevage (viandes, lait et produits dérivés, peaux et cuirs).



La SDSR affiche clairement son ambition d'intégrer la dimension environnementale dans le processus d'élaboration de la SDSR dans le but de garantir une gestion optimale des ressources et d'assurer un développement durable du secteur de l'élevage.

Il est à noter que cette SDSR a été élaborée dans l'esprit d'intégration de l'agriculture et de l'élevage dans un cadre institutionnel commun. La séparation de ces deux secteurs, décidée récemment par le Gouvernement qui a abouti à la création de deux ministères distincts n'a jamais été une recommandation de la SDSR.

Les stratégies mises en œuvre ces dernières années ont ciblé de manière prioritaire : (i) l'appui à l'élevage extensif, à travers l'extension de la couverture sanitaire ; (ii) l'aménagement des parcours et la protection des pâturages dans le cadre d'une gestion de plus en plus concertée et ancrée dans les stratégies de développement local (effets bénéfiques du code pastoral et de ses décrets d'application) ; (iii) le développement des filières viandes (rouges et blanches) et Lait, avec, pour ces dernières, la mise en place de quatre unités industrielles ; (iv) le renforcement des infrastructures d'élevage, avec les abattoirs de Nouakchott et de Nouadhibou ; et (v) l'intégration de l'élevage à l'économie avec le renforcement du rôle stratégique de ce secteur en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté.

A l'avenir, la SDSR propose d'orienter les efforts sur les activités suivantes : (i) le développement de l'élevage intensif ; (ii) la prévention des effets du changement climatique ; (iii) le développement des filières animales de production et de transformation par le renforcement des capacités et de l'organisation des éleveurs et des producteurs ;

(iv) le renforcement des compétences des services vétérinaires ; et (v) la mise en place de mécanismes d'attraction des secteurs des finances et de l'assurance ; (vi) faciliter l'accès aux marchés régional et mondial.

L'élevage a été identifié par le CSLP 3 comme un secteur à fort potentiel de croissance économique. De nombreuses structures et projets interviennent dans ce secteur en dehors du Ministère de l'Élevage nouvellement créé. A titre d'exemple, l'Agence Tadamoun affiche le développement de l'élevage comme l'un de ses principaux axes stratégiques d'intervention.

Si les stratégies actuellement mises en œuvre par le secteur de l'élevage prennent en compte la dimension sociale de son développement, les questions environnementales demeurent en marge des actions entreprises, et ce, malgré les efforts consentis par le Ministère de l'environnement à travers l'initiative pauvreté-environnement (PNUD-PNUE), en termes d'analyses et d'évaluations économiques (EES, EE), d'une part, et les nouvelles orientations de la SDSR, d'autre part.

Enfin, les politiques de l'élevage ne peuvent être dissociées de la vision du pays en matière d'aménagement du territoire (toujours inexistante), du développement local et du modèle de décentralisation suivi (rôles des communes et organisation des acteurs), de la politique environnementale, de la gestion des ressources en eau, de la politique d'investissement et de micro-finance ou encore de la maîtrise de l'énergie. Cette approche intégrée manque cruellement aujourd'hui. Elle devra, par conséquent, être adoptée si l'on veut que les stratégies conçues pour ce secteur puissent atteindre leurs objectifs.



Les principaux enseignements et conclusions

L'élevage pastoral est encore le mode d'élevage prédominant en Mauritanie. Il utilise des zones agro-écologiques vastes couvrant toutes les régions du pays. Bien maîtrisé, et en dehors des pressions excessives (hommes et cheptel), il fournit des services environnementaux importants tels que l'entretien de la structure du sol, par la mobilité, ou encore la séquestration du carbone, etc. Il permet de produire une alimentation nutritive et des protéines animales dans un environnement rude et aride, constituant ainsi un système de gestion des ressources naturelles hautement perfectionné. C'est pour cela qu'il est aujourd'hui au centre des différentes stratégies de développement économique, social et environnemental du pays : lutte contre la pauvreté (CSLP, SDSR), sécurité alimentaire (SNSA), préservation de l'environnement (SNDD/PANEII).

La Mauritanie dispose aujourd'hui, à travers le secteur de l'élevage, d'une véritable source de croissance économique inclusive, mais aussi d'un potentiel d'exportation considérable pour peu que les normes et obligations de sécurité et de contrôle alimentaires soient mises en place et respectées. Les marchés régional et mondial des viandes, Lait et produits dérivés, et peaux et cuirs, peut être très bénéfique si l'on sait préserver la qualité et produire de la valeur ajoutée.

Il existe un potentiel d'expansion du commerce de bétail au niveau régional et mondial, face à la demande grandissante de protéines animales partout dans le monde. Les normes de sécurité alimentaire et de contrôle des

maladies ont tendance à être outrepassées par les questions liées à la demande et aux prix, le commerce étant basé sur des accords bilatéraux entre les pays. Les producteurs pastoraux africains ont de nombreuses occasions d'exporter leur bétail ou leur viande vers le Moyen-Orient et d'autres régions. De même, l'urbanisation en Afrique permet d'élargir le commerce national et régional, car il existe un marché national de plus en plus développé pour la viande et le lait, dont les producteurs pastoraux peuvent profiter pleinement. Les marchés émergents tels que les produits éthiques, les produits biologiques, les normes de bien-être animal, peuvent tout à fait être envisagés compte tenu de la maîtrise (production et espaces) et de l'expérience des producteurs et éleveurs mauritaniens. Seuls l'encadrement et la rigueur font actuellement défaut.

Cependant, le développement futur du secteur de l'élevage en Mauritanie, malgré sa faible intensification à l'heure actuelle, est susceptible de générer autant de risques substantiels et d'externalités négatives que d'opportunités. Les facteurs responsables, qui ont été, en partie, identifiés dans le cadre de l'Initiative Pauvreté-Environnement, devront être pris en compte par les pouvoirs publics. Ces externalités s'ajoutent aux différentes échelles d'analyse (thématique et géographique) pour devenir manifestes en termes d'impacts environnementaux, de risques sanitaires publics et d'incapacité des producteurs à se conformer à des normes de production et de consommation de plus en plus contraignantes.

Le changement climatique risque d'affecter lourdement les éleveurs pastoraux du fait de la forte dépendance de ce mode d'élevage des conditions climatiques. Cet impact sera d'autant plus fort que les éleveurs seront pauvres et que le seul revenu du ménage sera



issu de cette activité. La pratique intégrée de l'élevage et de l'agriculture doit être promue de manière à offrir plus de solutions et d'alternatives économiques aux ménages en milieu rural. Ce changement climatique affecte aussi la santé animale et donc aussi humaine. La surveillance, la prévention et le contrôle efficaces des zoonoses sont indispensables. Toutefois, elles requièrent les moyens, une meilleure coordination entre éleveurs et agences de contrôle des maladies animales, ainsi qu'une proximité des services sanitaires publics. Les groupes pauvres, donc vulnérables, seront naturellement les plus affectés.

Pour éclairer le décideur public dans ce domaine, l'IPE a produit en 2009 une évaluation économique des coûts et bénéfices de la dégradation de l'environnement liés au secteur de l'élevage. Cette étude indique que le **cheptel mauritanien est un important consommateur de ressources hydriques, avec une consommation annuelle estimée à 34.000.000 m³/an, soit 4.3% de la consommation d'eau totale du pays.** Dans un pays où les ressources en eau sont rares et inégalement réparties sur le territoire, l'élevage peut être en conflit direct pour sa consommation avec les activités d'autres secteurs également consommateurs d'eau, telle que l'agriculture.

De plus, les changements climatiques, les sécheresses répétées et la tendance à la désertification du pays ont d'importantes conséquences sur l'activité et raréfie les ressources dont le secteur est tributaire. Les sécheresses des années 70 et 80 ont induit un important exode rural et un phénomène de concentration du cheptel aux mains de grands propriétaires urbains. Cependant, les bonnes pluviométries des dernières années ont ralenti

ce phénomène d'exode et de concentration. La source de revenu et d'emploi que représente l'élevage en Mauritanie se voit toutefois sérieusement menacée par les impacts environnementaux dont l'activité est elle-même responsable.

Les coûts annuels des dommages environnementaux et des inefficiences dans le domaine de l'élevage ont ainsi été estimés à **2.8 % de la VA du secteur ou 0.04% du PIB**, soit environ **1.5 milliards de MRO** (environ 12.3 millions USD). Ces montants n'incluent pas les dommages liés à la production de GES. Les émissions de méthane connues pour être importantes dans le secteur de l'élevage n'ont jamais pu être calculées dans le cadre de cette étude. Toutefois, sur la base des émissions théoriques (env. 10.2 millions de tonnes équivalent CO₂), les dommages imputés (évaluées au prix de 3.7 USD/tCO₂) à la catégorie « environnement global » représentent près de **14.5% de la VA du secteur ou 1.77 % du PIB**. Les répartitions des CDI (Coûts des Dommages et des Inefficiences) selon les domaines environnementaux et par catégorie économique sont, respectivement, présentées sur les figure 2 et 3.

On remarque qu'en dehors des émissions GES, qui sont vraisemblablement sous-estimées, les impacts environnementaux les plus négatifs de l'élevage se situent dans l'utilisation de l'eau. L'élevage dispose d'une signature économique-environnementale typique d'une activité du secteur primaire. Un usage important d'eau et une altération des sols et du paysage (capital naturel) constitue les impacts dominants du secteur. Par contre, les émissions (hors GES) du secteur étant négligeables, la valeur des dommages pour les domaines « air » et « déchets » demeurent faibles.



Figure 2. CDI de l'élevage par domaine environnemental (en % PIB)

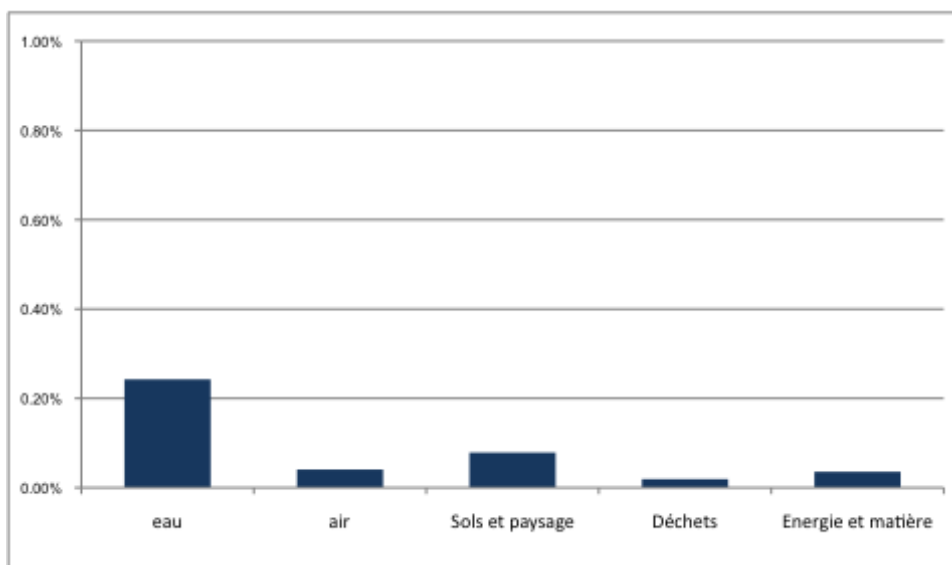
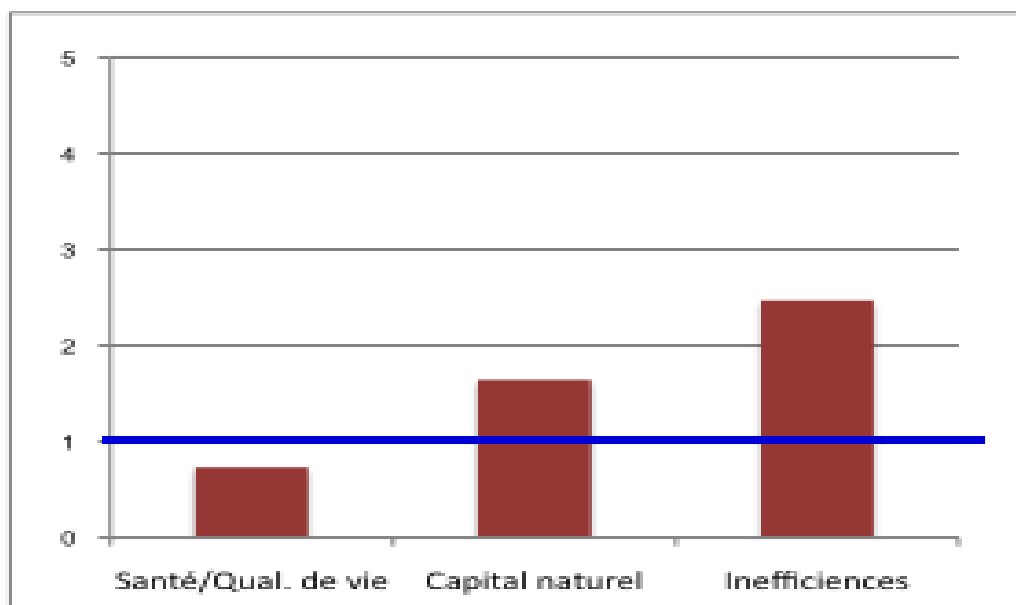


Figure 3. Rapport (CDI/Coût de Remédiation) par catégories économiques



Enfin, selon une étude réalisée par la Banque mondiale sur le capital naturel de la Mauritanie (Mele, 2014), les pâturages mauritaniens sont évalués à 7 milliards de dollars, soit près de 2 000 dollars par habitant, et représentent environ un 20% du capital naturel du pays.

Les recommandations

Sur la base de cette synthèse, il est permis de suggérer les recommandations suivantes :

- 1- Inverser la politique défavorable au pastoralisme en développant



- l'argumentaire économique, social et environnemental ;
- 2- Renforcer la contribution de l'élevage à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire, et à la croissance verte inclusive à travers une meilleure valorisation des produits de l'élevage ;
 - 3- Assurer une meilleure intégration entre l'agriculture et l'élevage (l'agriculture attelée, cultures fourragères...);
 - 4- Mettre en place un système de collecte de données régulières sur le secteur de l'élevage et appuyer la mise en place d'un système d'informations performant au service de la prise de décision ;
 - 5- Développer les techniques de valorisation des déchets des sous-produits de l'élevage ;
 - 6- Intensifier les systèmes d'élevage agropastoraux pour les rendre plus performants techniquement et économiquement (valorisation des facteurs de production, accès au crédit, appui-conseil, recherche-vulgarisation...)
 - 7- Mettre aux normes environnementales les différentes infrastructures de l'élevage, notamment les abattoirs ;
 - 8- Utiliser les évaluations environnementales pour une meilleure intégration des questions santé-pauvreté-environnement dans le secteur de l'élevage ;
 - 9- Repenser le développement de l'élevage en fonction des ressources en eau disponibles ;
 - 10- Diversifier et développer les productions animales en fonction des potentialités de chaque région agro-écologique ;
 - 11- Assurer un meilleur suivi et une plus grande maîtrise de l'élevage en milieu urbain et semi-urbain, de manière à prévenir et à atténuer les problèmes de pollution ;
 - 12- Appuyer l'émergence d'organisations professionnelles fortes d'agropasteurs, exportateurs et transformateurs du secteur élevage ;
 - 13- Gérer durablement les ressources pastorales dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire réfléchie, d'un développement local intégrateur et d'une gouvernance environnementale rationnelle ;
 - 14- Renforcer la contribution des sciences et des technologies pour permettre à l'élevage de répondre aux défis du futur ;
 - 15- Développer une politique de résilience des espaces pastoraux et des pasteurs/éleveurs aux changements climatiques ;



Bibliographie

Abdelkader MOHAMED SALECK, 2013. Croissance et emploi en Mauritanie. Diagnostic sur les ressources naturelles. Banque Africaine de Développement (BAD) et MAED.

APE, 2009. Évaluation économique des coûts et bénéfiques de la gestion de l'environnement en Mauritanie : Application aux ressources Hydriques, Pastorales et Halieutiques

CMAP, 2013. Système de financement du secteur rural en Mauritanie : Etat et perspectives

MAED, 2011. Cadre Stratégique de réduction de la pauvreté 2011-2015.

MAED, 2013. Rapport de mise en œuvre du CSLP 3.

Mauritanie, 2012. Stratégie Nationale pour la Sécurité Alimentaire.

Mauritanie. FAO, 2002. Banque Mondiale. Initiative « Elevage, pauvreté et croissance » Document national.

MDRE, 2013. Stratégie de développement du secteur rural en Mauritanie.

MEDD, 2005. Stratégie nationale de développement durable – SNDD.

MEDD, 2010. Plan d'Action National pour l'Environnement – PANE 2 (2011-2015)

Mele, G. 2014. Mauritanie : Les richesses naturelles au service d'un avenir durable. Evaluation du capital naturel – Banque mondiale.

PNDEA, 2013. Plan national de Développement de l'Elevage et de l'Agriculture en Mauritanie

UE, 2013. Revue institutionnelle du secteur du développement rural en Mauritanie.